

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20151008-2015\_A187-DE  
Date de télétransmission : 14/10/2015  
Date de réception préfecture : 14/10/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 8 OCTOBRE 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_A187**

**OBJET : Ressources - Finances - Décision Modificative n° 1 – Budget annexe des Transports Publics Urbains**

Le 8 octobre 2015, le Conseil de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire au gymnase de Rognes, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 2 octobre 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

**Étaient Présents :** JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy - AMEN Mireille - ARDHUIN Philippe – AUGÉY Dominique – BARRET Guy – BASTIDE Bernard - BERNARD Christine – BONTHOUX Odile – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – BURLE Christian – CALAFAT Roxane - CANAL Jean-Louis – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAZEAU Maurice – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CIOT Jean-David - CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert - de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGÉAC Olivier – GACHON Loïc – GALLESE Alexandre – GARELLA Jean-Brice - GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe - GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille – LAFON Henri - LEGIER Michel – LENFANT Gaëlle – MALAUZAT Irène - MALLIE Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud - MERGER Reine – MICHEL Marie-Claude – MONDOLONI Jean-Claude - PAOLI Stéphane - PELLENC Roger - PROVITINA-JABET Valérie – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – ROUVIER Catherine - SALOMON Monique – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique - SUSINI Jules - TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia - ZERKANI-RAYNAL Karima

**Étai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :** Néant

**Étai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales:** ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – AMAROUCHE Annie donne pouvoir à LAFON Henri - AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – BACHI Abbassia donne pouvoir à DEVESA Brigitte - BALDO Edouard donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre - BENKACI Moussa donne pouvoir à TAULAN Francis – BOUVET Jean-Pierre donne pouvoir à GALLESE Alexandre - BOYER Raoul donne pouvoir à ROUVIER Catherine - de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à LENFANT Gaëlle – FERAUD Jean-Claude donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - LHEN Hélène donne pouvoir à GOUIRAND Daniel – MORBELLI Pascale donne pouvoir à GACHON Loïc - PERRIN Jean-Marc donne pouvoir à ZERKANI-RAYNAL Karima – PIZOT Roger donne pouvoir à JOISSAINS Sophie - POLITANO Jean-Jacques donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à MERGER Reine

**Étai(en)t excusé(es) sans pouvoir :** FILIPPI Claude - LAGIER Robert – MEÏ Roger - NERINI Nathalie - PEREZ Fabien - PRIMO Yveline - ROLANDO Christian - YDE Marcel

**Secrétaire de séance :** Roxane CALAFAT

Monsieur Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**02\_1\_02**

**CONSEIL DU 8 OCTOBRE 2015**

Rapporteur : Gérard BRAMOULLÉ

**Politique publique : Ressources**

**Thématique : Finances**

**Objet : Décision Modificative n°1 – Budget Annexe des Transports Publics Urbains  
Décision du Conseil**

Il est proposé d'approuver la Décision Modificative 2015 n°1 relative au Budget Annexe des Transports Publics Urbains.

**Exposé des motifs :**

Le 11 décembre 2014 le Conseil de Communauté a créé et adopté le Budget principal du Budget Annexe des Transports Publics Urbains 2015.

Il convient aujourd'hui de préparer la première décision modificative afin **de procéder aux ajustements et régularisations**, en fonctionnement et en investissement.

Un ajustement des crédits entre opérations est rendu nécessaire compte tenu de l'avancement des différents programmes.

Les points importants à noter sont les suivants :

- Pôle d'échange de Trets :	+ 500.000 €
- Aménagement voies réservées :	- 600.000 €
- BHNS Ligne B :	- 300.000 €
- BHNS Ligne A :	- 50.000 €

### **CONCLUSION**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à :

**- 450.000 €**

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2312-1 à L2312-4 ;

VU la délibération n°2014\_A238 du Conseil communautaire du 11 décembre 2014 relative au vote du Budget Primitif du Budget Annexe Transports Publics Urbains 2015 ;

VU la délibération n°2015\_A061 du Conseil communautaire du 21 mai 2015 relative au vote de la Décision Modificative n° 0 du Budget Annexe Transports Publics Urbains 2015 ;

VU la délibération n°2015\_A113 du Conseil communautaire du 10 juillet 2015 relative au vote du Budget Supplémentaire du Budget Annexe Transports Publics Urbains 2015 ;

VU l'avis de la commission des finances et du contrôle de gestion du 15 septembre 2015.

VU l'avis du Bureau communautaire du 24 septembre 2015.

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la décision modificative n°1 du Budget Annexe des Transports Publics Urbains, par nature, tel qu'elle est présentée, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, avec opérations.

OBJET : Ressources - Finances - Décision Modificative n° 1 – Budget annexe des Transports Publics Urbains

Ne prend pas part au vote : GROSSI Jean-Christophe

Vote sur le rapport

Inscrits	92
Votants	84
Abstentions	7
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	76
Majorité absolue	39
Pour	76
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	1

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

CASTRONOVO Lucien-Alexandre - CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle - GARELLA Jean-Brice - LENFANT Gaëlle

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

BALDO Edouard - de BUSSCHERE Charlotte - POLITANO Jean-Jacques

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



13 OCT. 2015